Céline Lemaire architecte dplg urbaniste dess

Site : Vélines, 24
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Montaigne en Montravel
Période de conception : 2011
Budget travaux : 1 600 M€
Avancement : Concours non retenu

Le coeur d'écopôle

Efficacité technique et éco-construction

Vue de l'espace d'accueil

Coupe générale sur le cœur d'Ecopôle

Vue des jardins intérieurs

La commande

Le projet de création d'un bâtiment cœur Ecopôle, initié par la Communauté de Communes de Montaigne en Montravel, est l'occasion de développer un site d'activités et un bâtiment, tous deux exemplaires et atypiques. Ensemble, ils forment un pôle d'excellence rurale.

Le bâtiment cœur d'Ecopôle est le bâtiment public, il doit réunir les fonctions communes (expositions, gestion du site) mais aussi une pépinière d'entreprises. En temps que premier bâtiment construit sur la zone, il se doit d'être exemplaire aussi bien du point de vue de l'image que de la technique

La réponse

Le parti d'aménagement tient compte de la mutation du site et de ses abords (gravière).

Le « Cœur d'Ecopôle » s'implante en façade de la Route Départementale en libérant des terrains au Nord, à l'Est et au Sud. Par sa position, il sera une vitrine affichant fortement la vocation du site. Il s'installe ainsi dans un cocon, protégé pendant dix ans des nuisances de l'exploitation de la gravière. Le bâtiment Cœur d'Ecopôle est le lieu d'animation de la zone d'activité. Au delà de simples voies techniques desservant les zones d'activités banalisées, les espaces publics contribuent à favoriser les rencontres, à créer les conditions de mixité, de vie et d'échange qu'offrent nos villages. L'Ecopôle doit devenir un lieu où l'on a envie d'aller. La façade ouest est une façade vitrine : Elle signale le site depuis la Route Départementale et démontre, par son architecture et l'urbanisme de la zone d'activités, l'ambition du site.

Elle met en avant les différents bâtiments et fonctions : le cœur, la maison, la pépinière et les entrepôts et exprime la qualité architecturale et paysagère du site par des formes bâties renvoyant aux archétypes des constructions denses formant un village. Le projet prend place au cœur d'espaces publics à dominante verte, libérés de tout traitement routier de type parking.

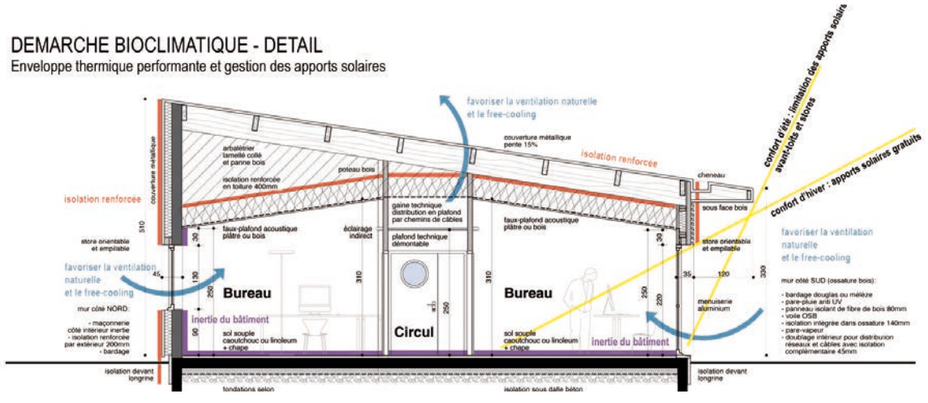

Contact : Tél : 05 35 54 61 09–Fax : 05 35 54 61 08
archi@celinelemaire.com www.celinelemaire.com

Siren 480 806 330 Ordre des Architectes : N° Régional : AQUO1OA9 - N° National : 070414